

REGLEMENT VIDE-GRENIER

- 1) Le vide grenier est organisé par le Football Club des Robretières.
- en rapport direct avec un vide-greniers et après accord de l'organisateur. Il est ouvert à tous les particuliers majeurs, associations et professionnels de la brocante,
- votre arrivée et doit l'être après votre départ. 2) L'organisateur ne fournit aucun matériel. Nous vous fournissons un emplacement propre à
- Aucun sac poubelle, aucun carton ou déchet ne doit être laissé sur place à la fin du vide-
- après 8h00. 3) L'accueil des exposants se fera à partir de 6H30 et plus aucune circulation sera possible
- emplacements. emplacement. Seuls les membres de sécurité du FC Robretières sont habilités à gérer les 4) Les exposants n'ayant pas de réservation ne pourront se permettre de choisir leur
- 5) Les emplacements seront attribués dans l'ordre de réception des arrivées sur place et en feront l'objet d'aucune contestation de la part de l'exposant.
- boisson, ect,...) sur les emplacements est strictement interdite. 6) La vente de produit alimentaires de consommation immédiate (sandwichs, confiserie
- propre et sans aucun dépôt (art 2). Munissez-vous de votre sac poubelle et d'un cendrier à partir de 17h30 suivant accord de l'organisateur. Vous devez laisser votre emplacement 7) L'ouverture au public se fera dès 8h00, aucune vente ne sera autorisée avant cet horaire. Le vide-grenier se terminera à 18h00, les véhicules seront autorisés à entrer sur le parking
- pendant la manisfestation. 8) L'organisateur dégage sa responsabilité en cas de vol ou de dégradation survenant
- 9) L'organisateur se réserve le droit d'annuler le vide-grenier en cas de force majeur. Aucun remboursement de l'inscription-réservation ne sera réalisé même en cas de pluie
- l'organsateur 10)La réglementation des "ventes au déballage" impose à chaque exposant de fournir à
- La fiche d'inscription-réservation
- L'attestation dîment complétée et signée.
- La copie d'une pièce d'identité recto-verso
- La réglement du nombre du mètres linéaires réservés.